



## Commerce

# Priorité à la basse consommation

## Charente-Maritime

COOP ATLANTIQUE. Depuis 2004, le groupe coopératif tend à réduire sa consommation d'énergie. Aussi bien dans les rayons de ses supermarchés que dans les chambres froides de ses entrepôts.

Un sac réutilisable plutôt qu'un sac plastique. Un geste devenu un réflexe depuis plusieurs années pour la grande majorité des enseignes de supermarchés. La Coop Atlantique ne fait pas exception à la règle. Depuis trois ans, les sacs de caisses ont été remplacés par des solutions plus respectueuses de l'environnement : cabas échangeables dans les hypermarchés Carrefour et les supermarchés (Champion, Eco Frais, ED...). Même les magasins de proximité, Coop, s'y sont mis avec des sacs biodégradables contenant une matière à base de maïs.

« Bien sûr, c'est la mesure la plus évidente, celle que les clients repèrent au premier coup d'oeil », reconnaît Loïc Pelletier, le président du directoire. « Et c'est donc un très bon outil de sensibilisation ». La partie visible de l'iceberg, en quelques sortes.

**15% d'économie d'énergie.** Car en coulisses, la Coop Atlantique va plus loin. Depuis 2004, le groupe a lancé une vaste campagne qui vise à réduire sa consommation d'énergie. Une convention a été signée avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui met à disposition du groupe des ingénieurs chargés d'établir un diagnostic.

En échange, la Coop Atlantique s'engage à appliquer les recommandations de l'agence, sur des bâtiments-test dans un premier temps, puis à les généraliser si l'essai est concluant. L'objectif étant de réaliser une économie d'énergie de 15 %. Actuellement, l'initiative en est encore à la phase de test. « Dans notre entrepôt de Condat (Haute-Vienne), nous avons ainsi remplacé tous les néons classiques par des éclairages basse consommation. Mais, dans la grande distribution, la principale dépense d'énergie concerne le froid », précise Loïc Pelletier.

« Nous avons donc également mis en place un automate, un 'optimiseur', qui se charge de la gestion du froid, notamment dans les chambres froides de l'entrepôt. Il contrôle la température et s'assure qu'elle soit toujours constante, car ce sont ces variations qui sont les plus gourmandes en énergie. »  
Résultat : depuis la mise en service de ces nouveaux équipements, en août dernier, la consommation d'énergie de l'entrepôt de Condat a baissé de 10 %.

**Durable et rentable.** S'il faut attendre le premier semestre 2008 pour que l'Ademe tire un premier bilan complet, ces résultats sont déjà plus qu'encourageants. Dans la foulée, les néons du Carrefour de Saint-Junien ont tous été remplacés. Quant à l'hypermarché de Beaulieu, à Puilboreau, il devrait prochainement être doté d'un automate de gestion du froid. À l'avenir, les bâtiments en rénovation ainsi que les nouvelles constructions du groupe Coop Atlantique devraient tous bénéficier de ces installations.

Car au-delà de la préoccupation environnementale, Loïc Pelletier se veut pragmatique : le développement durable devient rentable. « Nous prenons le risque d'investir, mais si on considère l'augmentation du coup de l'électricité par exemple, ça vaut le coup. De toutes façons, à l'arrivée, c'est nous qui payons la facture. »

**Marion Dambielle-Arribagé**



**Saintes.** Pour Loïc Pelletier, l'utilisation de sacs réutilisables est une manière de sensibiliser les clients au respect de l'environnement. PHOTO M. D-A.

**SUD - OUEST Eco**  
**23 mai 2008**